

Province de Québec  
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 22 octobre 2020 à 20h05 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

La séance se tient à huis clos. L'enregistrement verbal de la réunion sera publié sur le site internet de la municipalité dès que possible.

**À laquelle étaient présents :**

Le maire : M. Stéphane Beauchemin  
Les conseillers : M. Pascal Richard  
M. Stéphane Beauregard  
Mme Diane Ferland  
M. François Légaré  
M. Bernard Bédard  
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Les membres du conseil déclarent avoir tous reçu l'avis.

186-10-2020

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Éric Beauregard  
appuyé par M. Pascal Richard  
et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Demande à la CPTAQ de 9220-5988 Québec inc.;
3. Assurances collectives;
4. Achat d'un godet à fossé;
5. Mandat à un arpenteur pour le projet d'agrandissement du garage municipal.

Adoptée

187-10-2020

2. **Demande à la CPTAQ de 9220-5988 Québec inc. (matricules 8045-87-2121 et 8146-47-9797)**

CONSIDÉRANT QUE M. Patrick Denis, propriétaire de l'entreprise 9220-5988 Québec inc. désire procéder au renouvellement de l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec numéro 408553 du 23 octobre 2015 pour continuer d'exploiter une sablière sur le lot 4 067 621 et d'utiliser le chemin d'accès sur le lot 3 842 669 (propriété de Mme Laurise Dubé);

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation en vigueur;

PAR CONSÉQUENT,  
Il est proposé par M. François Légaré

appuyé par M. Bernard Bédard  
et résolu à l'unanimité des conseillers de recommander cette demande à  
la CPTAQ.

Adoptée

188-10-2020

3. **Assurances collectives**

CONSIDÉRANT QU'ASQ Consultants a présenté une offre à la  
municipalité pour un régime d'assurances collectives Flex;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs sont avantageux;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à  
entreprendre les démarches pour changer de régime d'assurances  
collectives afin d'adhérer au régime d'assurances collectives Flex tel que  
présenté par ASQ consultants. Que les élus autorisent que le régime inclut  
les options dentaires et visuels pour le plan argent.

Adoptée

189-10-2020

4. **Achat d'un godet à fossé**

Il est proposé par M. Pascal Richard

appuyé par M. Éric Beaugard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un godet à  
fossé pour la rétrocaveuse. Un budget de 3 000 \$ taxes en sus est autorisé  
pour cet achat.

Adoptée

190-10-2020

5. **Mandat à un arpenteur pour le projet d'agrandissement du garage  
municipal**

Il est proposé par M. Stéphane Beaugard

Appuyé par Mme Diane Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers de  
mandater François Malo, arpenteur-géomètre, pour la production des  
relevés et plans nécessaires pour la réalisation du projet d'agrandissement  
du garage municipal (relevé topographique, points géodésiques, etc.).

Adoptée

191-10-2020

4. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard  
appuyé par M. François Légaré  
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à  
20 h 07.

Adoptée

---

Stéphane Beauchemin  
Maire

---

Caroline Choquette  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent  
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions  
qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal

---

---

